

A.P.E.L. Saint François-Xavier

Année 2018-2019

Bulletin à retourner à l'A.P.E.L. de SFX au 3 rue Thiers 56000 VANNES ou par mail à contact@apel-sfx.com

PARENT :

NomPrénom

adresse



..... mail :

ENFANTS :

Nom si différent et Prénom	Classe

L' A.P.E.L. de Saint François-Xavier : une équipe de parents engagés pour le bien-être de nos enfants. Adhérez !

Propose de participer à la vie de l'établissement à travers ①

- Parents délégués de classe (**date limite d'inscription 12 octobre 2018**)
- Le Conseil d'Administration de A.P.E.L. (**places limitées**)
- Le B.D.I. (Bureau de Documentation et d'Information)
- Le service des objets trouvés, de 9h45 à 10h15 :
 - jour/semaine, **merci de préciser le ou les jours** :
 - de temps en temps pour remplacer une personne absente
- est intéressé (e) par la conférence gratuite du **jeudi 8 novembre 2018** sur la discipline positive, animée par Isabelle SOULA
- La marche de solidarité le **lundi 25 mars 2019** :
 - aider à l'encadrement de 13h15 à 16h30
 - servir le chocolat chaud de 15h00 à 16h40
- La fête de l'établissement le **samedi 4 mai 2019** :
 - par la recherche des lots
 - pour la préparation logistique
 - pour tenir un stand
- Le Vide-Grenier multiassociatif du **dimanche 2 juin 2019**
- Bourse aux livres en **juin 2019** (**manuels lycée**)
- Ponctuellement

① cocher la (ou les) case(s) correspondante(s) puis entourer votre (vos) choix dans les propositions.

En vous remerciant,

Pour le Bureau de l'A.P.E.L.,
La Présidente, Pascaline d'Aboville



LE PARENT DELEGUE

Comme chaque année, nous insistons sur l'importance du rôle des **parents-correspondants** (délégués) aux conseils de classe.

Ce sont des intermédiaires dont l'utilité est reconnue par tous.

LEUR RÔLE :

- Porte-paroles des parents, ils assurent le lien entre les parents et l'établissement au niveau de la classe.
- Ils assistent aux conseils de classe.

N'étant pas parents-correspondants de la classe de leur(s) enfant(s), ils ont un regard objectif et peuvent apporter un éclairage complémentaire favorable à l'intérêt des élèves.

CE QU'ILS SONT :

- des parents volontaires (il faut poser sa candidature en remplissant le bulletin avant le **12 octobre 2018**),
- des parents disponibles, les conseils de classe ont lieu 1 fois par trimestre, 1 jour dans la semaine entre 16h30 et 21h00,,
- des parents discrets, tenus au secret pour toutes les informations confidentielles concernant les élèves,
- des parents partenaires de l'équipe éducative dans l'intérêt des élèves et de leur famille.

**Les parents-correspondants, en assurant cette mission de l'A.P.E.L.,
ont naturellement vocation à être adhérents.**

Être parent-correspondant, c'est un service qui nous est demandé.
C'est aussi une chance qui nous est donnée de mieux connaître
l'équipe éducative à qui nous confions nos enfants.

ALORS

FAITES-NOUS PARVENIR VOTRE CANDIDATURE

Cet appel est urgent !!!